Formation : SAP FI/CO : contrôle de gestion et comptabilité analytique

Code : QCWRB

Durée : 35 heures

Délais d'accès : inscription jusqu'à 15 jours avant le démarrage (distanciel et inter-entreprises) ; 30 jours minimum avant le démarrage en intra-entreprise sur site.

Tarif : sur devis

Dans un contexte où la performance financière s'arbitre en temps réel, la maîtrise de SAP FI/CO devient un levier opérationnel concret pour les équipes finance et contrôle de gestion. Savoir paramétrer les centres de coût, piloter les ordres internes et analyser la rentabilité par centre de profit transforme directement la qualité des décisions de gestion. Cette formation donne aux collaborateurs les moyens de tirer pleinement parti des modules analytiques de SAP FI/CO, de la configuration initiale à la production de reportings exploitables.

Objectifs pédagogiques

- Comprendre l'architecture de SAP FI/CO et les flux d'intégration entre les modules financiers et de contrôle de gestion
- Configurer et utiliser les modules CO-OM-CEL, CO-OM-CCA, CO-OM-OPA et EC-PCA dans un environnement professionnel
- Mettre en œuvre les méthodes de répartition et d'affectation des coûts adaptées aux besoins de l'organisation
- Assurer le suivi budgétaire et l'analyse des écarts sur les centres de coût et les ordres internes
- Produire des rapports financiers et analytiques pertinents pour appuyer les décisions de pilotage

Public concerné

Cette formation s'adresse aux contrôleurs de gestion, comptables et responsables financiers qui utilisent ou sont amenés à utiliser SAP FI/CO, ainsi qu'aux consultants SAP souhaitant approfondir leur maîtrise des modules de comptabilité analytique. Elle convient également aux chefs de projet ou responsables DSI impliqués dans le déploiement ou l'évolution d'un environnement SAP FI/CO au sein de leur organisation.

Prérequis

Connaissances de base en comptabilité requises. Une familiarité avec l'environnement SAP constitue un atout, sans être obligatoire.

Programme

Architecture de SAP FI/CO et fondements de la comptabilité analytique

Ce bloc pose le cadre conceptuel et technique indispensable avant toute configuration : comprendre comment SAP FI/CO s'articule et ce que recouvrent les principaux modules analytiques.

- Présentation de SAP FI/CO : architecture générale et logique d'intégration
- Concepts fondamentaux de la comptabilité analytique dans SAP
- Navigation dans l'environnement SAP FI/CO
- Aperçu fonctionnel des modules CO-OM-CEL, CO-OM-CCA, CO-OM-OPA et EC-PCA

CO-OM-CEL : comptabilité des natures comptables

Ce bloc traite de la structuration des natures comptables et des flux de valeurs entre la comptabilité financière et le contrôle de gestion.

- Configuration des natures comptables primaires et secondaires

- Flux de valeurs entre FI et CO : logique et paramétrage
- Analyse des écritures comptables dans CO-OM-CEL
- Rapports et analyses disponibles dans le module

CO-OM-CCA : comptabilité des centres de coût

Ce double bloc couvre l'intégralité du cycle de gestion des centres de coût, de leur création jusqu'au reporting budgétaire et à l'analyse de rentabilité.

- Création et maintenance des centres de coût
- Affectation des coûts primaires et secondaires
- Méthodes de répartition des coûts entre centres
- Analyse des écarts et calcul des coûts de revient par centre de coût
- Budgétisation, contrôle budgétaire et analyse de la rentabilité
- Reporting CO-OM-CCA

CO-OM-OPA : gestion des ordres internes

Ce bloc aborde les ordres internes comme outil de collecte et de suivi des coûts pour des projets ou activités transverses, avec un focus sur le contrôle budgétaire.

- Création et gestion des ordres internes
- Affectation et imputation des coûts aux ordres internes
- Suivi budgétaire et analyse des écarts sur ordres internes

EC-PCA : comptabilité des centres de profit

Ce bloc permet de mesurer la contribution de chaque entité ou ligne d'activité à la performance globale de l'organisation.

- Création et maintenance des centres de profit
- Affectation des produits et des charges aux centres de profit
- Analyse de la rentabilité par centre de profit
- Reporting EC-PCA

Reporting et analyse dans SAP FI/CO

Ce bloc final forme les collaborateurs à exploiter les données collectées dans les modules précédents pour produire des analyses décisionnelles à forte valeur ajoutée.

- Utilisation des outils de reporting standard de SAP FI/CO
- Création de rapports personnalisés adaptés aux besoins métier
- Analyse des données financières et de gestion
- Interprétation des résultats et aide à la prise de décision

Compétences visées

À l'issue de cette formation de 35 heures, les collaborateurs seront capables de configurer et d'utiliser les modules analytiques de SAP FI/CO dans un contexte professionnel réel : paramétrer les natures comptables, créer et gérer des centres de coût et de profit, piloter des ordres internes avec suivi budgétaire, analyser les écarts et produire des reportings financiers exploitables par les équipes dirigeantes.

Organisme de formation
Atova Conseil — SAS au capital de 5 000 €

SIRET 520 406 802 00022 — RCS Lyon B 520 406 802

Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 82 69 10927 69. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

Atova Conseil est un organisme de formation certifié Qualiopi au titre des actions de formation.

L'Institut des ERP est un institut d'Atova Conseil.

Modalités – Lieux – Moyens techniques et pédagogiques – Encadrement (FR)

Référence : Modalites_Lieux_Moyens_Techniques_Pedagogique_Encadrament_Fr
Version : v1.3
Date de publication : 28/02/2026

1) Engagement général

Atova Conseil s'engage à adapter ses formations aux besoins réels du ou des participant(s), en tenant compte du contexte, des prérequis, des contraintes et des objectifs opérationnels définis en amont.

2) Modalités et lieux des actions de formation

Nous proposons des formations pouvant être organisées sous différents formats, y compris en journées réparties sur plusieurs semaines.

2.1 Au centre (présentiel)

Les formations peuvent se dérouler dans des salles adaptées et équipées. Lorsque la formation se déroule dans un centre partenaire, celui-ci met à disposition un environnement conforme à l'accueil et au bon déroulement de l'action.

2.2 En entreprise (présentiel sur site client)

Nous dispensons des formations sur site client en France, et selon les projets, à l'international (ex. Belgique, Suisse, Luxembourg).

2.3 En distanciel synchrone (FOAD)

Le formateur et le participant se connectent via une plateforme de visioconférence permettant un échange audio, le partage d'écran et, lorsque nécessaire, une prise en main à distance. Ce format permet de reproduire des conditions proches du présentiel tout en limitant les contraintes logistiques.

3) Accessibilité et prise en compte du handicap

Atova Conseil met en œuvre, dans la mesure du possible, les adaptations nécessaires à l'accueil et au suivi de toute personne en situation de handicap ou ayant un besoin spécifique.

Référent handicap (Atova Conseil)

- **Contact :** info@atova-conseil.com
- **Objet du message :** "Référent handicap – demande d'adaptation"

Processus (simple et traçable)

1. Recueil du besoin (échanges + éléments utiles communiqués par le bénéficiaire/participant).
2. Analyse de faisabilité et proposition d'aménagements (pédagogiques, organisationnels et/ou techniques).
3. Validation des adaptations avant démarrage, puis suivi pendant la formation.
4. Si nécessaire, orientation vers des acteurs/solutions de compensation externes.

4) Moyens techniques

4.1 Formations à distance (FOAD)

Le formateur dispose d'un ordinateur, d'un accès à un système de visioconférence, des logiciels/équipements nécessaires, d'une connexion Internet haut débit et de supports au format dématérialisé.
Le client/participant s'engage à disposer a minima d'un ordinateur (PC ou Mac) et d'une connexion Internet compatible ; un micro-casque est conseillé.

4.2 Formations en présentiel (en centre)

Le centre met à disposition le matériel nécessaire : salle équipée, ordinateur(s), logiciels/équipements requis, connexion Internet haut débit, supports dématérialisés.
Pour les formations nécessitant une pratique obligatoire, l'équipement et l'espace nécessaires sont fournis.

4.3 Formations en présentiel (sur site client)

Le client met à disposition du formateur le matériel nécessaire (hors ordinateur du formateur) : salle équipée, ordinateur(s), logiciels/équipements requis, connexion Internet.
Pour les formations nécessitant une pratique obligatoire, le client fournit l'équipement ou l'espace nécessaires.

5) Moyens pédagogiques

Les formations reposent sur une pédagogie active et orientée résultats, pouvant inclure :

- alternance d'exposés, travaux dirigés et travaux pratiques,
- pédagogie active / inversée selon les objectifs,
- mise en situation professionnelle, études de cas, exercices guidés,
- points d'étape réguliers (questions/réponses, tours de table, ajustements).

6) Moyens d'encadrement et de suivi (preuves)

6.1 Suivi administratif

- feuilles de présence/émargement signées par demi-journée (papier ou électronique),
- attestation de présence/fin de formation selon les cas.

6.2 Appréciation et amélioration continue

- questionnaires de satisfaction en fin de formation (participants),
- questionnaires de satisfaction en fin de formation (entreprises clientes, lorsque applicable),
- questionnaire d'appréciation formateur (lorsque applicable),
- questionnaire d'évaluation de l'impact à froid (ex. à 3 mois, selon les dispositifs et la nature de l'action).

7) Modalités d'évaluation des acquis

Les évaluations sont adaptées aux objectifs de l'action et peuvent combiner :

7.1 Évaluation diagnostique (avant entrée en formation)

- recueil/analyse du besoin adressé lors de la convocation,
- questionnaire d'auto-évaluation et/ou échange de cadrage.

7.2 Évaluation formative (pendant la formation)

- exercices, quiz/QCM, questions orales, travaux pratiques, études de cas, mises en situation.

7.3 Évaluation finale (en fin de formation)

- synthèse des acquis et validation des objectifs via une épreuve adaptée : étude de cas, mise en situation, restitution, ou test de connaissances, selon le programme.

> *Lorsque l'action mène à une certification/validation spécifique, les modalités associées sont décrites dans le programme de formation concerné.*